



INSTITUT
JEAN MONNET
UNISSONS LES HOMMES

Jean Monnet & Charles de Gaulle.
Deux visions de la France, de l'Europe et du monde. Interactions et héritages

Colloque organisé par l'Institut Jean Monnet

Paris, 25-26 Novembre 2022



Source : Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne

Source : Fondation Charles de Gaulle, Paris

Jean Monnet et Charles de Gaulle ont joué un rôle contrasté et considérable dans la politique intérieure et étrangère de la France de 1914 à 1970. Dès 1940 ils se sont côtoyés, ont collaboré au redressement de la France, et se sont régulièrement opposés sur la construction européenne et les relations transatlantiques. Leurs relations ont souvent été caricaturées et décrites sous l'angle du conflit. Pourtant, sans nier les divergences réelles entre les deux hommes, tant sur le plan du caractère, du style, de la vision du monde que de l'action politique, il est important de pouvoir revisiter leurs conceptions, leurs politiques et leurs relations à l'aune d'une réflexion historique désormais apaisée. Le colloque ne vise ni à opposer les deux figures ni à les réconcilier, mais à explorer les oppositions et interactions de ces deux personnalités françaises exceptionnelles du 20^{ème} siècle, au service d'une réflexion sur la place de la France dans l'Europe et le monde aujourd'hui.

La journée du vendredi 25 novembre sera consacrée aux interventions d'historiennes et d'historiens, qui porteront sur chaque grand moment d'interaction ou d'opposition entre Jean Monnet et Charles de Gaulle, du projet d'union franco-anglaise de 1940 à la politique de la chaise vide en 1965, en passant par la France Libre à Alger, le plan de modernisation ou encore les communautés européennes.

L'éclairage historique ainsi porté sur les deux hommes permettra de mieux comprendre la nature de leurs relations et la portée de leur pensée et de leur action.

Cette première journée se tiendra au Palais du Luxembourg, 15 rue de Vaugirard, dans la Salle Médicis.

La matinée du samedi 26 novembre sera consacrée à deux tables rondes sur l'actualité de la relation dialectique entre Monnet et de Gaulle. Elle accueillera expert(e)s et personnalités politiques. La première, intitulée « Souveraineté nationale et souveraineté européenne », explorera la notion de souveraineté européenne, aujourd'hui et demain, et son articulation avec les principes de souveraineté nationale. La seconde, intitulée « Défense européenne, OTAN et relations transatlantiques », se penchera sur la question de la défense européenne et de ses implications pour l'OTAN et les relations transatlantiques.

Cette matinée se tiendra à l'Ecole Normale Supérieure, Salle Dussane, 29 rue d'Ulm.

Ce colloque se tient sous le parrainage de Madame Sonia de La Provôté, Sénatrice du Calvados, et avec le soutien de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne)

Vendredi 25 novembre : Colloque historique – Palais du Luxembourg

9h00 Accueil

9h15 Introduction par Sonia de La Provôté, Sénatrice du Calvados.

9h30 Présentation du colloque par Jean-Marc Lieberherr, Président de l'Institut Jean Monnet.

9h45 Présentation du programme par Laurent Warlouzet, Président du conseil scientifique de l'Institut Jean Monnet.

Matinée : Interactions et oppositions, de la Guerre à l'Europe

Présidence : Bertrand Badré

10h Éric Roussel (Institut), *Introduction : Deux hommes, deux cultures, deux personnalités.*

10h15 Éric Roussel (Institut), *Les années de guerre (1940-45).*

10h30 Gérard Bossuat (Univ. Cergy-Pontoise), *Les oppositions sur l'Europe.*

10h50 Débat

11h30 Pause

Présidence : Alessandro Giacone (Univ. Bologne).

12h Laurent Warlouzet (Sorbonne Université), *L'Europe du marché : du rapprochement ambigu au conflit ouvert (1955-69)*.

12h15 Michel Mangenot (Univ. Paris VIII), *Unis contre une bureaucratie européenne ? Monnet et les gaullistes, entre querelles institutionnelles et convergences administratives*.

12h30 Débat

Après-midi : Les choix de reconstruction de la France dans un monde interdépendant

Présidence : Laurent Cohen-Tanugi

14h30 Jenny Raflik (Univ. Nantes), *L'encombrante alliance américaine*. 14h45 Nicolas Baverez, *L'économie et le Plan*.

15h05 Christian de Boissieu, *Quel avenir pour la planification ?*

15h25

Débat

16h00

Pause

Présidence : Eric Roussel

16h15 Frédéric Gloriant (Univ. Nantes), *De Gaulle et Monnet face aux dilemmes nucléaires transatlantiques (1956-1965)*.

16h30 Guido Thiemeyer (Univ. Düsseldorf), *D'Alger à Rome. Monnet, de Gaulle et la question allemande*.

16h45 Andreas Wilkens (Univ. Lorraine-Metz), *Du Traité de l'Elysée à l'Ostpolitik. De Gaulle et Monnet vus d'Allemagne*.

17h00 Débat

17h30 Robert Frank, *Conclusion : Deux conceptions des relations internationales*

17h45 Fin

Samedi 26 novembre : Tables rondes - ENS Ulm

9h00 Accueil et présentation du programme – Jean-Marc Lieberherr

9h15 Table-ronde : *Défense européenne, OTAN et relations transatlantiques*

Modérateur : Samantha de Bendern

Participants : Hélène Conway-Mouret

Jean-Paul Palomeros

Florence Parly

Jean-Louis Bourlanges

11h00 Pause

11h15 Table-ronde : *Souveraineté européenne et souveraineté nationale*

Modérateur : Gilles Gressani

Participants : Sylvie Goulard

Céline Spector

Arnaud Teyssier

Joseph de Weck

13h Intervention de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe,

Lausanne 13h15 Cocktail

Inscriptions sur envoi du lien : contact@institutjeanmonnet.eu

Voir le site web de l'Institut Jean Monnet : <https://institutjeanmonnet.eu>

Jean Monnet & Charles de Gaulle.

Deux visions de la France, de l'Europe et du monde. Interactions et héritages

Colloque organisé par l'Institut Jean Monnet

Résumé des interventions et biographies des intervenants

25 Novembre 2022, Palais

du Luxembourg Éric Roussel

Les années de guerre (1940-45)

Dès le départ les relations entre Monnet et de Gaulle commencent dans l'incompréhension réciproque. le Général dîne chez Monnet le 17 juin 1940. Il n'annonce pas à son hôte son intention de lancer le lendemain un appel à la résistance. Monnet s'il avait été informé ne serait pas parti quelques heures plus tard pour une mission de la dernière chance à Bordeaux, vouée bien évidemment à l'échec.

De cet épisode tout le reste découlera. Pour Monnet de Gaulle n'est pas fiable. Il ne croit pas par ailleurs à la possibilité de mener une action de résistance depuis Londres. De Gaulle lui dès ce moment entend bien entendu refuser l'armistice mais aussi « défendre les intérêts de la France au besoin contre ses alliés ».

Même si de Gaulle se montre conscient de l'importance de l'entrée en guerre des États Unis il ne variera plus dans la poursuite de ses objectifs. Monnet lui envisage plutôt la défense des démocraties, raison pour laquelle il devient à Washington vice-président du British Supply council.

Pendant plus de deux ans la situation est figée, les contacts apparemment sont inexistantes. De Gaulle se consacre à son combat, noue peu à peu des contacts avec la Résistance intérieure. Monnet de son côté prend une part déterminante à l'élaboration du Victory Program. Même s'il reste méfiant envers de Gaulle il conseille aux Français qu'il rencontre de rejoindre la France Libre.

Tout change après le débarquement allié en Afrique du Nord en 1942 et l'assassinat de Darlan le 24 décembre 1942. De Gaulle dès le départ entend s'imposer alors que le Général Giraud a pris la succession de Darlan en Afrique du Nord avec l'appui des Américains.

C'est le moment où Monnet envoyé par Roosevelt rejoint Alger pour épauler Giraud dans son duel avec de Gaulle. Plongé dans une atmosphère survoltée, confronté à des problèmes proprement politiques pour lesquels il n'a aucune attirance, il a du mal à comprendre le jeu de de Gaulle qui constamment fait monter la pression pour que l'union se réalise à son avantage. L'affrontement est violent. Conscient de l'incompétence politique de Giraud, Monnet se rallie finalement au comité français de la Libération Nationale (CFLN) sans pour autant renoncer à ses réserves vis à vis de de Gaulle dont les méthodes comme les buts suscitent toujours son incompréhension.

L'épisode qui laissera des traces n'empêchera pourtant pas les deux hommes de collaborer au redressement du pays. Chacun de ces deux grands hommes restant dans leurs logiques objectivement antagonistes.

Membre de l'Institut (Académie des Sciences Morales et Politiques), **Éric Roussel** est l'auteur de biographies de grands contemporains. Sa biographie de Jean Monnet (Fayard 1996) a été couronnée par le Grand Prix de l'essai de l'Académie Française et le jury du Prix Guizot présidé par François Furet. Sa biographie du Général de Gaulle (Gallimard 2002) fait également autorité. Sa réédition, actualisée et complétée, dans la collection Tempus/ Perrin en 2020 a reçu le Prix Renaudot poche.

Éric Roussel est aussi l'auteur de biographies de Georges Pompidou, de Valéry Giscard d'Estaing, de Pierre Mendès-France, de François Mitterrand et de Pierre Brossolette.

Publiée dans la collection « Les journées qui ont fait la France » de Gallimard son livre *Le Naufrage 16 juin 1940* a été distingué par le Grand Prix du Livre d'Histoire 2010.

Gérard Bossuat

De Gaulle – Monnet : accords et désaccords sur l'Europe.

Monnet-de Gaulle et l'Europe ? Que n'a-t-on entendu sur la construction européenne et ce « couple » célèbre. La « doxa » insiste sur leur affrontement. En effet le nationaliste de Gaulle affronterait le pro-américain Monnet à partir du retour au pouvoir du général. Or la compréhension de leur action à trois moments clef de l'histoire de la France et de l'Europe occidentale nous invite à apporter des informations nouvelles, fondées sur les archives Monnet de Lausanne et les archives américaines, sur leur relation et leur choix d'unité. Sans doute a-t-on forcé le trait sur leur opposition.

Trois moments sont considérés : le temps d'Alger, dans l'été 1943, quand de Gaulle demande aux commissaires du CFLN de définir une politique étrangère pour la France combattante, le temps de l'Après-guerre jusqu'au Plan Schuman et celui du projet d'union politique européenne, le fameux Plan Fouchet, qui échoue en avril 1962.

L'objectif est de comprendre ce que veulent les deux hommes. De Gaulle ne peut accepter l'Europe de Monnet ou d'Hallstein comme un horizon acceptable pour la France. D'un autre côté il laisse entendre, rarement certes, que quelques abandons de souveraineté ne sont pas exclus. Sur l'ensemble de la période, on voit que Monnet et ses amis du Comité d'Action acceptent de plus en plus des formes d'intergouvernementalité, de confédération qui laisseraient aux États un rôle majeur et qui se manifestent dans le soutien qu'il apporte au projet de conseil européen des chefs d'États et de Gouvernements de 1974, au « gouvernement européen » qu'il appelait de ses vœux. La confédération européenne n'est pas loin.

Comme l'historien Jean-Baptiste Duroselle l'écrit, l'originalité de Monnet a été de dénoncer l'esprit de domination de l'Europe et en Europe, qui avait conduit au suicide du continent et de créer une institution commune, la Haute Autorité, qui portait en elle action présente et création du futur de l'Europe occidentale, de l'espace euro-atlantique, et même du monde. De Gaulle, lui, a rappelé l'importance des peuples, de leurs aspirations, de leurs fondamentaux culturels nationaux qui ne se réduisent pas à des projections intellectuelles de spécialistes fussent-ils ceux du Comité d'Action. L'Europe a besoin de visionnaires et de politiques de haute volée : Monnet et de Gaulle.

Gérard Bossuat est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Cergy-Pontoise (Val d'Oise), chaire Jean Monnet *ad personam*, directeur honoraire du master « histoire et gestion du patrimoine culturel français et européen » (Univ Paris-1) et du master « projets européens » (Univ Cergy-Pontoise), chevalier de l'ordre des Palmes académiques. Auteur de nombreux ouvrages et articles, il a publié : *La France et la construction de l'unité européenne, de 1919 à nos jours* (Armand Colin, 2012) ; *Jean Monnet banquier, 1904-1945, Intérêts privés et intérêt général* (IGPDE, ministère de l'Économie et des finances, CHEFF, 2014) ; *Jean Monnet et l'économie* (Euroclio, Peter Lang, 2018). Il prépare un essai historique sur Jean Monnet.

Laurent Warlouzet

L'Europe du marché : du rapprochement ambigu au conflit ouvert (1955-69)

Le Traité de Rome de 1957 créant le « Marché commun » reste à la base de notre Union européenne. Pourtant, ni Charles de Gaulle ni Jean Monnet ne le considèrent comme une priorité à ses débuts. De Gaulle était tout entier mobilisé sur le défi algérien et la réforme constitutionnelle, tandis que Monnet lui préférerait l'Europe du nucléaire civil, Euratom. Les deux leaders se sont finalement ralliés à cette Europe du marché régulé, la Communauté économique européenne.

Paradoxalement, c'est de Gaulle qui joua un rôle majeur pour la faire advenir en 1958-59 alors qu'elle était menacée par la Zone de libre-échange. Entre 1958 et 1961, une « lune de miel » rapproche Paris et Bruxelles, et même, dans une certaine mesure, De Gaulle et Monnet. À partir de 1962, les masques tombent. L'Europe est confrontée au « défi gaullien » (Piers Ludlow) qui provoque une litanie de crise : deuxième Plan Fouchet, deux rejets de la candidature britannique, crise de la Chaise vide, et jusqu'à l'« affaire Soames » en 1969. S'affirme alors une vision gaullienne cohérente, celle de l'Europe « européenne » et intergouvernementale, face à l'Europe Atlantique des « aéroplanes », incarnée par l'« Inspirateur » Jean Monnet.

L'Europe du marché régulé relève alors de deux projets contraires : de Gaulle veut limiter l'Europe à un « traité de commerce », complété par une « politique agricole commune » (PAC), et l'utiliser comme levier pour soutenir la politique économique internationale de la France, dans l'opposition au dollar ou dans la promotion de l'industrie française. Au contraire, Monnet et ses relais français de Bruxelles veulent européeniser la politique agricole, monétaire et industrielle de la France. Ces deux conceptions du marché commun se retrouvent jusqu'à aujourd'hui dans la politique européenne de la France.

Laurent Warlouzet est professeur d'histoire à Sorbonne Université (Sirice) et président du Conseil scientifique de l'Institut Jean Monnet. Il vient de publier une *Histoire de la construction européenne depuis 1945* (Repères, 2022) et *Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance* (Cnrs éditions, 2022). Il a été postdoctorant à l'Institut universitaire européen de Florence et à la London School of Economics (LSE).

Michel Mangenot

Unis contre une bureaucratie européenne ?

Monnet et les gaullistes, entre querelles

institutionnelles et convergences administratives.

Cette communication entend s'interroger sur les visions croisées concernant les institutions, l'administration et la fonction publique européennes de Monnet et des gaullistes. Au-delà des célèbres querelles institutionnelles de 1950 à 1965 (CECA, CED, crise de la chaise vide), on rappellera en particulier tout d'abord les évolutions de pensée de Michel Debré qui a après avoir écrit un petit ouvrage fédéraliste à la fin des années 1940, refoulera cet engagement européen en s'opposant aux traités communautaires et, de façon plus anecdotique, comme membre du Conseil d'administration de l'École nationale d'administration, à la rémunération des fonctionnaires européens. En termes institutionnels, on analysera également les positionnements concernant le Parlement européen, oublié dans la Déclaration du 9 mai par Monnet et son équipe et dont les gaullistes empêcheront jusqu'en 1974 l'élection au suffrage universel direct.

Surtout, nous démontrerons que Monnet n'est pas le « père » des fonctionnaires européens car lors des négociations à Luxembourg du premier statut de la fonction publique de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier de 1952 à 1955, il s'opposa à la naissance d'une nouvelle « bureaucratie ». Monnet préférerait un modèle plus souple contractuel proche des organisations internationales ou des entreprises privées, permettant en particulier un système d'échanges entre Luxembourg et les administrations nationales. Jacques Rueff et son successeur à la tête de la Haute Autorité de la CECA, René Mayer, seront les pères du statut de la

fonction publique européenne adopté en 1956 après le départ de Monnet. En cela, et de façon paradoxale, la position de Monnet s'avère proche de celle de nombreux gaullistes qui tenteront dans les années 1960 de s'opposer à cette « fâcheuse carrière européenne » et de remettre en question l'autonomie de cette nouvelle bureaucratie.

Michel Mangenot est directeur de l'Institut d'études européennes de l'Université Paris VIII, professeur de science politique, membre du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA-LabToP, UMR 7217). Il a été Vice-Président puis Secrétaire général de l'Association française de science politique de 2016 à 2022. Il a dirigé entre autres *Les institutions européennes font leur histoire* (avec S. Schirrmann, Peter Lang, 2012), *Les études européennes. Genèses et institutionnalisation* (avec F. Larat et S. Schirrmann, L'Harmattan, 2018) et est l'auteur de *Qui gouverne l'Union européenne ? Chroniques 2014-2020* (La Documentation française, 2020).

Jenny Raflik

Jean Monnet, Charles de Gaulle et l'encombrante alliance américaine.

« Le problème qu'il y avait entre Monnet et le général de Gaulle, c'étaient les États-Unis, ce n'était pas l'Europe », affirmait Maurice Couve de Murville.

Formule polémique qui recouvre la relation très contrastée que les deux hommes ont entretenue avec l'allié américain. Jean Monnet, internationaliste, grand voyageur, découvre les États-Unis dans sa jeunesse, y vit de longues années, entretient des relations amicales avec un grand nombre de leurs dirigeants. Charles de Gaulle, soldat, nationaliste, connaît mal les États-Unis et encore moins la culture américaine, qui ne l'intéresse guère.

Dès la seconde guerre mondiale, les relations entre les deux hommes sont impactées par leurs liens avec Washington. Monnet, proche de Roosevelt, se trouve impliqué dans la lutte entre de Gaulle et Giraud. De Gaulle et Monnet se retrouvent ensuite associés dans un même effort pour obtenir des crédits américains, et s'appuyer dessus pour lancer la planification.

Mais c'est surtout après la guerre que l'opposition sera la plus forte : Autour du projet de Communauté européenne de défense, conçu par Jean Monnet et farouchement combattu par un de Gaulle alors dans l'opposition à la Quatrième République, tout d'abord. Puis, après le retour au pouvoir du général, autour des relations entre la CEE et les États-Unis. Ce sont deux conceptions de l'Europe qui s'affrontent alors : une Europe des nations, indépendante des deux blocs, de conception gaulliste, et une Europe supranationale, ouverte sur l'Atlantique, inspirée par Monnet.

Jenny Raflik, Professeur d'histoire des relations internationales contemporaines à l'Université de Nantes, est spécialiste des questions de sécurité et de défense. Elle est membre des conseils scientifique de l'Institut Jean Monnet et de la Fondation de Gaulle, mais aussi de l'Institut Pierre Mendès-France, du Service historique de la Défense et de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense. Elle a notamment publié *Une République moderne : La IV^e République, 1946-1958*. (Le Seuil, 2018, 388 p.), et *La Quatrième République et l'Alliance atlantique* (Rennes, PUR, 2013).

Nicolas Baverez

Jean Monnet, Charles de Gaulle, la planification et la modernisation de la France

Le XXème siècle fut, comme l'avait prédit Nietzsche, placé sous le signe des grandes guerres conduites au nom des idéologies. Elles ont provoqué le suicide de l'Europe, qui se réinventait grâce à la construction communautaire, avant de recouvrer son unité avec l'effondrement du soviétisme. La France a été heurtée de plein fouet par les tragédies du XXème siècle et connue un destin très tourmenté, avec pour pivot la débâcle de juin 1940. Elle a réussi à maintenir son rang au cours du siècle grâce au redressement exceptionnel opéré durant les Trente Glorieuses.

La modernisation de la France au sortir de la deuxième guerre mondiale fut le fruit des réformes qui inventèrent un nouveau modèle économique et social et du mouvement d'intégration du continent européen. Derrière ces transformations, on trouve les grandes figures du général de Gaulle et de Jean Monnet, qui incarnent les deux moteurs du renouveau : la restauration de la souveraineté nationale et la construction communautaire.

Les destins du général de Gaulle et de Jean Monnet se sont croisés à de nombreuses reprises et souvent affrontés. Le lancement de la planification le 3 janvier 1946 fait exception. Le général de Gaulle a arbitré en faveur de Jean Monnet pour une planification indicative et incitative mais directement rattachée à la présidence du conseil, contre le schéma dirigiste et centralisé sous l'autorité du ministre des finances promu par Pierre Mendès France. Il en est résulté un modèle original d'économie concertée, qui, renforcé par les financements du plan Marshall, a joué un rôle central dans le redressement rapide de la production et dont le succès s'est prolongé sous la Vème République avec la croissance intensive des années 1960.

Le plan de 1946 associa étroitement le général de Gaulle et Jean Monnet, qui partageaient la conviction que la France avait le choix entre la modernisation et la décadence. Il invite à nuancer l'opposition trop souvent manichéenne qui est faite entre les deux hommes. En apparence, la divergence paraît totale entre le chef d'État guidé par « une certaine idée de la France » et l'inspirateur qui entend s'appuyer sur l'intégration des économies et la mobilisation des élites pour faire émerger des États-Unis d'Europe. La réalité est plus complexe et nuancée.

Le général de Gaulle choisit de confier en 1946 le plan à Jean Monnet pour ses qualités d'organisateur et de négociateur, mais aussi pour sa capacité à mobiliser auprès des États-Unis les financements qu'il savait indispensables à la reconstruction d'un pays ruiné. Il décida en 1958 de poursuivre l'entrée de la France dans le marché commun et de s'en servir comme d'un levier pour accélérer les réformes économiques. Jean Monnet soutint la fondation de la Vème République et le projet d'une Europe politique forte face aux États-Unis. Tous deux, si différents par leurs origines, leurs parcours, leurs cultures, leurs conceptions du monde, se retrouvent dans leur décalage avec la classe politique traditionnelle comme dans leur engagement intransigeant au service de la France et de la liberté face aux empires et aux idéologies du XXème siècle.

Économiste et historien, **Nicolas Baverez** est également éditorialiste au *Figaro* et au *Point* et l'auteur de plusieurs livres dont « (Re)constructions » (Éditions de l'Observatoire, 2021), « Le monde selon Tocqueville » (Éditions Tallandier, 2020), « L'alerte démocratique » (Éditions de l'Observatoire, 2020), « Violence et Passions : Défendre la liberté à l'âge de l'histoire universelle » (Paris, Éditions de l'Observatoire, 2018), « Chroniques du déni » (Albin Michel, 2017), « Danser sur un Volcan », (Albin Michel 2016) « Lettres Béninoises », (Albin Michel 2014), « Réveillez-vous », (Fayard 2012), « Après le Déluge : essai sur la grande crise de la mondialisation », (Perrin 2009), « En route vers l'inconnu » (Perrin, 2008) « Que Faire ? Agenda 2007 ? » (Perrin, 2006), « Nouveau Monde, Vieille France » (Perrin, 2006), « Raymond Aron : penser la liberté, penser la démocratie » (Gallimard, Quarto, 2005), « La France qui tombe » (Perrin, 2003), « Raymond Aron, un moraliste au temps des idéologies » (Flammarion, 1993). Membre du Comité de direction de la revue *Commentaire*.

Christian de Boissieu

Quel avenir pour la planification ?

Vice-président du Cercle des économistes et professeur émérite à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, agrégé des Facultés de droit et de sciences économiques, **Christian de Boissieu** fut président du Conseil d'analyse Économique (CAE), ainsi que membre de la Commission Attali, de la Commission du Grand Emprunt, et du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers. Parmi ses publications récentes : *Le patriotisme économique a-t-il un sens aujourd'hui ? : ou la mondialisation en question* (dir. avec Dominique Chesneau, éd. Maxima Laurent du Mesnil, 2020), *Les 100 mots de la politique monétaire* (PUF, 2020).

Frédéric Gloriant

De Gaulle et Monnet face aux dilemmes nucléaires transatlantiques (1956-1965)

Sous l'effet des tensions liées à la crise de Suez, conjuguées au choc psychologique engendré par le lancement réussi du Spoutnik par les Soviétiques, l'Alliance atlantique entra à partir des années 1956-1957 dans une période de turbulences et de doutes lancinants : la crainte d'un découplage entre l'Europe et l'Amérique, suscitée par la perspective de la parité stratégique soviéto-américaine et corollairement, les premiers signes d'évolution de la stratégie nucléaire américaine vers la « riposte graduée » donnaient l'impression d'une « Alliance à la dérive » (Trachtenberg). C'est aussi la période où le monde eut à traverser les deux crises nucléaires les plus dangereuses de la guerre froide (seconde crise de Berlin, 1958-1963 ; crise des missiles de Cuba, 1962), qui ne firent qu'accentuer les dilemmes nucléaires transatlantiques évoqués plus haut.

Comment Charles de Gaulle et Jean Monnet, à partir de prémisses en large partie divergentes, réagirent-ils à cette évolution du contexte nucléaire et stratégique ? Notre contribution tâchera de préciser la teneur du différend Monnet / de Gaulle à travers le prisme du nucléaire militaire mais aussi civil. On examinera non seulement les perceptions réciproques des projets européens à dimension nucléaire ou stratégique portés par l'un puis par l'autre (Euratom pour Monnet ; plans Fouchet et traité de l'Élysée pour de Gaulle), mais aussi les analyses et postures adoptées par les deux hommes à propos du projet de *Multilateral Force* (MLF), promu – avec plus ou moins de sincérité – par les administrations Kennedy et Johnson jusqu'en 1965.

Frédéric Gloriant est maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université de Nantes (CRHIA). Il a publié plusieurs articles sur la relation franco-britannique, les questions nucléaires et la construction européenne. Il a co-dirigé avec Nicolas Badalassi un ouvrage collectif, *France, Germany and Nuclear Deterrence: Quarrels and Convergences during the Cold War and Beyond* (Berghahn, 2022). Sa thèse de doctorat paraîtra en 2023 aux Presses Universitaires de Rennes (*De Suez au veto de 1963 : le grand schisme franco-britannique*).

Guido Thiemeyer

D'Alger (1943) au Traité de l'Élysée (1963)

Monnet, de Gaulle et la question allemande

L'intervention met en évidence trois conceptions différentes pour trouver une réponse à la "question allemande" dans la politique française entre 1943 et 1963, toutes étroitement liées aux noms de Charles de Gaulle et/ou de Jean Monnet.

La première conception remonte en premier lieu à de Gaulle et tente, selon le modèle de la politique de puissance du XIX^e siècle, d'établir une alliance entre la Grande-Bretagne, l'Union Soviétique et la France afin d'endiguer l'Allemagne. Les traités de 1944 (Union soviétique) et de 1947 (traité de Dunkerque avec la Grande-Bretagne), avec une pointe anti-allemande, illustrent cette approche.

Une deuxième approche a misé sur une étroite coopération bilatérale franco-allemande, qui se manifeste notamment dans les traités de La-Celle-Saint Cloud (1954) et le traité de l'Élysée (1963). L'étroite coopération franco-allemande devait donner à la France une sécurité contre une nouvelle agression allemande attendue.

Enfin, une troisième approche visait à intégrer la République fédérale d'Allemagne dans le cadre d'organisations européennes supranationales (CECA, CEE, EURATOM), mais au prix de l'auto-engagement de la France. C'était l'approche promue en premier lieu par Monnet et observée avec scepticisme par de Gaulle.

Guido Thiemeyer est professeur d'histoire moderne à l'université Heinrich Heine de Düsseldorf. Il a obtenu son doctorat à l'université de Cologne en 1997 et son habilitation à l'université de Kassel en 2004. Il a ensuite enseigné dans les universités de Siegen, Heidelberg, Cergy-Pontoise et Cologne. Il est spécialiste de l'histoire de la construction européenne.

Andreas Wilkens

Du Traité de l'Élysée à l'Ostpolitik. De Gaulle et Monnet vis d'Allemagne

Du point de vue de la politique allemande, l'ère qui s'est écoulée entre le retour de De Gaulle au gouvernement en 1958 et la " Relance européenne " au début des années 1970 a été riche en tensions et jalonnée par des hauts et des bas particulièrement marquants.

Le défi fondamental pour la politique allemande consistait à intégrer la coopération particulière avec le partenaire et voisin décisif qu'était la France dans la coopération européenne et transatlantique plus large. De plus, après les crises de Berlin et de Cuba, une nouvelle politique devait être développée en direction de l'Est. La difficile question de la division de l'Allemagne était au centre des préoccupations.

De Gaulle avait affaire à trois chanceliers allemands très différents, Adenauer (1949-63), Erhard (1963-66) et Brandt (1966-69), qui étaient eux-mêmes loin de représenter les mêmes positions en matière de politique étrangère. De manière générale, la République fédérale, qui arrivait lentement à « l'âge adulte », devait d'abord trouver et définir son propre rôle en matière de politique étrangère dans le cadre d'un processus d'apprentissage.

Dans ce contexte, De Gaulle a joué un rôle polarisant pour l'opinion publique allemande : d'une part en tant qu'homme d'État acclamé en 1962 lors de son voyage en RFA, qui représentait une entente historique, d'autre part comme quelqu'un qui semblait mettre en jeu la sécurité européenne commune. Toutefois, personne en République fédérale ne pouvait ou ne voulait suivre l'exemple français et se retirer de l'intégration militaire de l'OTAN. Les Allemands pensaient également avoir enfin trouvé dans l'Europe des Six un cadre approprié qu'il fallait continuer à développer et à consolider.

Jean Monnet, quant à lui, naturellement beaucoup moins sous les feux de la rampe, était favorable à un équilibre réglé de ces tensions et à une évolution commune des lignes tracées. Du début des années 1960 au

milieu des années 1970, cette approche correspondait en fait à l'option largement majoritaire de la politique allemande : intégration européenne avec la Grande-Bretagne, sécurité avec les États-Unis, accords avec les voisins de l'Est, y compris par le biais d'un dialogue mené de manière autonome. Dans ces conditions, la référence à Jean Monnet était un facteur important pour la politique allemande, tout particulièrement pour Willy Brandt, ministre des Affaires étrangères (1963-66) puis chancelier (1969-74).

Andreas Wilkens est professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lorraine, Metz.

Après des études à Fribourg, Cologne et Paris, il a obtenu son doctorat à l'Institut universitaire européen de Florence sur le thème de la France et l'Ostpolitik allemande.

Ses intérêts de recherche comprennent des questions de l'histoire de l'intégration européenne, des relations franco-allemandes au XX^e siècle ainsi que la "question allemande" durant la guerre froide. Parmi les travaux en cours : des études sur la résistante allemande Hilda Monte, auteur d'un essai intitulé *The Unity of Europe*, publié à Londres, en 1943.

Robert Frank

Conclusion : Deux conceptions des relations internationales

À travers la synthèse des communications, la conclusion de ce colloque consistera à comparer les conceptions de Charles de Gaulle et de Jean Monnet en matière de relations internationales. Comment leurs visions du monde et de l'Europe, leurs cultures et leurs philosophies politiques, leurs pratiques et leurs méthodes les ont guidés dans leurs actions extérieures ? Dans ces domaines, ils sont tous deux « réalistes », mais dans des acceptions différentes du terme : d'où leurs discordances, voire leurs discordes relativement bien étudiées ; d'où aussi leurs convergences, moins connues, qu'il vaudra la peine de souligner.

Robert Frank est professeur émérite d'histoire des relations internationales à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ancien directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (1990-1994) et du centre de recherche UMR IRICE (2002-2012), aujourd'hui SIRICE. Il a publié :

-*Le prix du réarmement français (1935-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, réédition en 2016

-*La hantise du déclin*. La France, 1914-2014, Paris, Belin, 1994, réédition en 2014

-*Pour l'histoire des relations internationales*, sous la direction de Robert Frank, Paris, PUF, 2012

-*1937-1945. La Guerre-Monde*, dir. avec Alya Aglan, 2 volumes, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 2015.

-*Être ou ne pas être européen ? Les Britanniques et l'Europe du XVII^e siècle au Brexit*, Textes choisis, Paris, Belin 2018.

26 novembre 2022, École Normale Supérieure

Table Ronde – Défense Européenne, OTAN et Relations Transatlantiques

Florence Parly – Ancienne Ministre des Armées

Florence Parly commence sa carrière professionnelle en 1987 au ministère de l'économie et des finances. Elle participe à différents cabinets ministériels dont celui du Premier ministre Lionel Jospin. Elle est nommée en janvier 2000 Secrétaire d'État au Budget, mission qu'elle assurera jusqu'en mai 2002. Présidente du directoire de l'Agence Régionale de Développement de la Région Ile de France, elle rejoint en 2006 le groupe Air France où elle dirige successivement l'activité Cargo (2008-13) puis l'activité court-courrier. En 2014, elle rejoint la SNCF d'abord comme Directrice générale déléguée puis, à partir de 2016, comme Directrice générale de SNCF Voyageurs.

Le 21 juin 2017, Florence Parly est nommée ministre des Armées, fonction qu'elle occupe jusqu'en mai 2022. Florence Parly est diplômée de l'Institut d'Études politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA.

Hélène Conway-Mouret – Sénatrice représentant les Français hors de France

Hélène Conway-Mouret est Sénatrice représentant les Français établis hors de France depuis 2011 après avoir exercé la fonction de vice-présidente du Sénat de 2018 à 2020. Elle est actuellement secrétaire de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées. Depuis 2017, elle est également rapporteuse du budget de l'équipement des forces armées. De 2014 à 2017, elle était rapporteuse du budget de l'Aide publique au développement et de 2012 à 2014 elle a exercé les fonctions de Ministre déléguée aux affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger.

Hélène est par ailleurs Directrice du secteur International de la Fondation Jean Jaurès, Secrétaire nationale chargée de la Défense de la Nation du Parti socialiste, Membre du Conseil d'administration de l'Institut Jean Monnet, du Conseil Exécutif de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe (Lausanne) et de la Maison de l'Europe (Paris). Elle a été auditrice de la 62ème session de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (I.H.E.D.N) puis cadre de comité de la 63ème session.

Général (Cr) Jean-Paul Paloméros – Ancien chef d'État Major de l'Armée de l'Air

Après une carrière de pilote de chasse forte de 3500 heures de vol et 86 missions de guerre, le Général d'Armée Aérienne Jean-Paul Paloméros a été nommé chef d'État-Major de l'Armée de l'Air (2009-2012).

Comme Commandant Suprême de l'OTAN pour la Transformation (SACT) à Norfolk (Virginie) de 2012 à 2015, il eut en particulier à assurer la préparation de l'avenir des forces de l'OTAN en termes de stratégie, de capacités opérationnelles, d'entraînement et d'exercices.

Aujourd'hui, à la tête de sa société de consultance il est impliqué dans de nombreux domaines incluant la stratégie, la transformation numérique, la cyber sécurité et l'innovation.

Jean-Louis Bourlanges – Député des Hauts de Seine, Président de la Commission des Affaires Étrangères de l'Assemblée Nationale

Ancien député européen (1989-2007), conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, Jean-Louis Bourlanges est député des Hauts-de-Seine depuis 2017, et président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale depuis 2021.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris en 1969, il devient agrégé de lettres modernes en 1971 et est admis à l'École nationale d'administration (ENA) en 1975. Il est nommé auditeur en 1979, puis conseiller référendaire à la Cour des comptes. Il y est nommé conseiller maître en 2008.

Conseiller municipal de Dieppe de 1983 à 1989, et conseiller régional de Haute-Normandie de 1986 à 1998. Il est élu député au Parlement européen sur la liste de Simone Veil en 1989, puis réélu en 1994 sur la liste de Dominique Baudis et en 1999 sur celle de François Bayrou. Il a été entre autres président de la commission du contrôle budgétaire en 1993 et 1994, vice-président de la commission institutionnelle, rapporteur du budget général de l'Union pour l'année 2000, rapporteur sur la hiérarchie des normes et la typologie des actes de l'Union en 2002. Il a été membre puis président de la commission parlementaire mixte UE-Pologne jusqu'à l'adhésion de ce pays en 2004. En 2004, il devient président de la commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures au Parlement européen.

Par ailleurs, il est de 2002 à 2015, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris où il donne le cours « Système et vie politiques dans l'Union européenne ».

Jean-Louis Bourlanges est membre du Conseil d'administration de l'Institut Jacques Delors et du Comité d'Honneur de l'Institut Jean Monnet.

Samantha de Bendern (Modératrice) -

Samantha de Bendern est chercheuse britannique à la Royal Institute of International Affairs de Chatham House et éditorialiste politique internationale à la chaîne de télévision LCI (groupe TF1). Dans le passé Samantha a travaillé pour la Commission Européenne en tant qu'analyste politique à la Délégation de Moscou, pour le groupe de renseignement privé britannique Control Risks Group et au Quartier Général de l'OTAN comme officier de presse et ensuite officier politique où elle s'est occupée des relations OTAN-Russie et OTAN-Ukraine. Elle a ensuite travaillé dix ans dans la finance avant de se consacrer de nouveau à sa passion pour les affaires internationales, l'Europe et la Russie. Diplômée de l'école des études slaves de l'Université de Londres, de la London School of Economics and Political Science et de l'ESCP Paris, Samantha est bilingue anglais-français et maîtrise parfaitement le russe, l'italien et l'espagnol.

26 novembre 2022, École Normale Supérieure

Table Ronde – Souveraineté Européenne et Souverainetés Nationales

Céline Spector – Professeur à l’UFR de Philosophie de Sorbonne Université

Les travaux de Céline Spector sont consacrés à la philosophie politique moderne et contemporaine, à l’histoire de la philosophie du XVIII^e siècle (Montesquieu, Rousseau) à nos jours, aux théories de la justice, et au libéralisme et ses critiques.

Dans le sillage d’une réflexion sur l’héritage des Lumières, elle a engagé depuis plusieurs années une analyse de la démocratie et de la souveraineté européennes. Ses derniers titres parus sont : *Éloges de l’injustice. La philosophie face à la déraison* (Seuil, 2016) ; *Rousseau et la critique de l’économie politique* (Presses Universitaires de Bordeaux, 2017) ; *Rousseau* (Polity Press, 2019) ; *No demos ? Souveraineté et démocratie à l’épreuve de l’Europe* (Seuil, 2021) ; *Europe philosophique, Europe politique, L’héritage des Lumières*, édité avec T. Coignard et C. Spector éd., Classiques Garnier, « Rencontres – le Dix-huitième siècle », 2022 ; *Rousseau et Locke. Dialogues critiques*, édité avec J. Lenne-Cornuez (Oxford University Studies on the Enlightenment, Liverpool University Press, 2022). Elle co-dirige la collection *L’esprit des lois* pour la Librairie Vrin.

Arnaud Teyssier – Haut fonctionnaire et historien

Arnaud TEYSSIER est haut fonctionnaire et historien, ancien élève de l’ENS Ulm et de l’ENA, professeur associé à l’École normale supérieure. Il préside depuis 2017 le Conseil scientifique de la Fondation Charles de Gaulle.

Il est l’auteur de nombreux ouvrages et articles sur l’histoire politique de la France et sur l’histoire et l’actualité de l’État, notamment chez Perrin : *l’Histoire politique de la Vème République* (2011), *Richelieu, l’aigle et la colombe* (2014, réédition Poche 2021), *Philippe Séguin, le remords de la droite* (2017, réédition poche 2020), *De Gaulle, 1969* (2019) et *L’énigme Pompidou-de Gaulle* (2021). Il a co-dirigé récemment avec Hervé Gaymard l’ouvrage collectif *Demain la Vème République ?* (Perrin, 2022).

Sylvie Goulard – Ancienne Présidente du Mouvement Européen France et députée européenne

Sylvie Goulard est sous-Gouverneure de la Banque de France depuis janvier 2018. Son portefeuille comprend notamment l’international, la recherche et les questions de stabilité financière, en particulier liées au climat et la perte de biodiversité.

Elle a été ministre des Armées du premier gouvernement d’Édouard Philippe en 2017.

De 2009 à 2017, elle a siégé au Parlement européen (commission des Affaires économiques et Monétaires) dont elle était coordinateur pour le groupe libéral et démocrate.

De 2006 à 2010, elle a présidé le Mouvement européen France, la plus ancienne association de promotion de l’idéal européen.

Elle a écrit plusieurs ouvrages sur la construction européenne (*Le Grand Turc et la République de Venise*, Fayard 2004 ; *L’Europe pour les Nuls*, 2007 prix du livre européen ; *De la démocratie en Europe*, 2012 avec Mario Monti ; *Good Bye Europe* en 2016 sur le Brexit).

De 2001 à 2004, elle a été conseillère de Romano Prodi, à l’époque où il était président de la Commission européenne, après avoir occupé diverses fonctions au Quai d’Orsay et au Conseil d’État. Sylvie Goulard est diplômée de Sciences Po Paris, de l’ENA et de la faculté de droit d’Aix-en-Provence.

Joseph de Weck – Auteur

Joseph de Weck est l'auteur de « Emmanuel Macron : Der revolutionäre Präsident », une analyse du quinquennat d'Emmanuel Macron et un portrait de la société française (2021).

Joseph de Weck est directeur Europe chez Greenmantle, un cabinet de conseil en risques macroéconomiques et géopolitiques.

Il est chroniqueur à Internationale Politik Quarterly, revue allemande de référence en politique étrangère, et publie régulièrement dans des médias allemands et américains.

Après des études à Londres, Paris et Saint Gall, de Weck a travaillé comme journaliste économique à Berlin et Francfort, puis à Berne, dans la diplomatie financière et commerciale au sein du ministère des affaires étrangères suisse.

Gilles Gressani (Modérateur) – Directeur de la revue *le Grand Continent*

Gilles Gressani est directeur de la revue *le Grand Continent*. Il enseigne à Sciences Po et préside le Groupe d'études géopolitiques. Le livre *Politiques de l'interrègne* (Gallimard), premier volume du *Grand Continent* est en librairie.